

Commission Formation et Vie Universitaire

Jeudi 22 octobre 2015

Membres élus présents ou représentés : M. Alfredo Gomez-Muller, M. Olivier Motret, Mme Jocelyne Peigney, M. Francis Bourreau, Mme Sandrine Dallet-Choisy, M. Pierre-Antoine Dessaux, Mme Cécile Enguehard-Gueiffier, Mme Christine Fauvelle-Aymar, Mme Cécile Goï, M. René Mokoukolo, M. Jean-Claude Soret, M. Sébastien Salvador-Blanes, Mme Coralie Martin, M. Hicham Ngassi Saqout, Mme Eléonore Viora, Mme Gaëlle Le Dantec, Mme Louise Foucat, Mme Marie Georges, M. Mathieu Cluzel, Mme Agathe Saudubray, Mme Carole Dervault, Mme Christèle Hervé, Mme Marie-Christine Jossec, M. Olivier Combacau.

Membres à titre consultatif : Mme Bénédicte Delaunay, Mme Christine Poirier, M. Bruno Boissavit, Mme Carole Accolas, Mme Emmanuelle Fargues, Mme Bénédicte Froment, Mme Manuelle Ruilier, Mme Pascale Garcia, Mme Christine Maisonneuve.

Correspondants pédagogiques : Mme Gaëlle Berton, M. Pascal Chareille, M. Ludovic Fontaine, M. Christophe Hourieux, M. Hervé Marchais, Mme Bénédicte Montigny, Mme Nathalie Pourprix.

1. Approbation du compte-rendu de la CFVU du 17 septembre 2015

Nadine Imbault soumet au vote de la commission le compte-rendu de la séance du 17 septembre. Il est demandé de préciser dans le *paragraphe 2. Informations générales* relatif à l'année de césure que celle-ci ne peut pas se faire en fin de cycle.
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres élus.

2. Informations générales

Nadine Imbault fait le point sur les effectifs (au 14 octobre). On note une légère augmentation des inscriptions : +2,8% en tenant compte des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et +1,4% sans les étudiants de CPGE.

L1 (8417 étudiants): +4,4% avec CPGE (354 étudiants), +0,6% sans CPGE
L2 (4236 étudiants): +4,8% (194 étudiants)
L3 (3890 étudiants) : +1,4% (54 étudiants)
M1 (2613 étudiants): -3,3% (90 étudiants)
M2 (2173 étudiants): +3% (64 étudiants)

L'augmentation des effectifs est importante à l'UFR Sciences et techniques. En revanche, on observe une diminution des inscriptions en Droit à l'antenne de Blois.

307 étudiants de CPGE provenant des Lycées Vaucanson et Descartes sont inscrits actuellement dans le cadre des conventions établies entre l'université et les lycées (inscriptions encore en cours). Nadine Imbault rappelle qu'il va maintenant falloir prévoir les conventions avec les lycées pour les étudiants de BTS (Brevet de Technicien Supérieur).

3. Personnels

Campagne d'emplois 2016 des personnels BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Santé).

Ce point était à l'ordre du jour du Conseil Académique mais n'a pas pu être traité à cause d'un ordre du jour trop dense. Nadine Imbault commente le tableau des postes vacants qui sont au nombre de 54 (36 catégories C, 12 catégories B et 6 catégories A). Le maintien ou le recrutement de personnel contractuel a été décidé pour la moitié des postes et le dispositif de déprécarisation continue par l'ouverture de postes d'adjoints administratifs sans concours et des ouvertures de concours interne. Pour la dernière année du dispositif « Sauvadet », il est proposé 3 recrutements en catégorie B et C (44 personnels ont été titularisés depuis la mise en place de ce dispositif). Deux postes de catégorie C sont ouverts au recrutement réservé pour des Bénéficiaires de l'Obligation de l'Emploi. Ces

personnels en situation de handicap sont recrutés sur la base d'un contrat à durée déterminée dans un premier temps puis titularisés par la voie réservée. On note également le réhaussement de 5 postes de catégorie C en catégorie B et 1 en catégorie A, ainsi que 2 postes de catégorie B en A. Les gels de postes correspondent à des fonctions de réorganisation.

Manuelle Ruillier, Directrice des Ressources Humaines, répond aux questions des membres de la Commission sur le détail du tableau récapitulatif.

A la suite de ces échanges, la campagne d'emplois 2016 proposée est votée à l'unanimité moins 10 abstentions.

4. Conventions de partenariat

Créations

- *Conventions de partenariat pour les étudiants inscrits en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)*

Ces conventions reprennent à peu près les mêmes termes que celles votées en juin dernier. Seul le calendrier a dû être modifié pour repousser le délai d'inscription administrative initialement fixé au 15 octobre, à la date du 10 décembre.

La convention avec le lycée Dessaignes à Blois concerne les élèves de CPGE Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur-Mathématiques-Physique (MPSI/MP).

Celle avec le lycée Pothier à Orléans vise les étudiants des filières économiques, commerciales et scientifiques ainsi que ceux des filières littéraires (hypokhâgne). Le parcours correspondant à l'université est celui de la licence d'allemand.

La convention avec le lycée Voltaire à Orléans s'adresse aux étudiants des filières économiques et commerciales avec une correspondance pour les licences de Droit, A.E.S. (Administration Economique et Sociale), Economie et Histoire.

Enfin, une convention a été établie avec le lycée Madame de Staël à Montluçon pour les étudiants CPGE de filière littéraire option « Musique » en raison de l'absence de département de musique à l'université de Clermont-Ferrand.

Ces conventions sont approuvées à l'unanimité.

- *Convention avec la FRAPS (Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé).*

La FRAPS est un pôle régional de compétences en éducation pour la santé et en promotion de la santé. Elle coordonne plusieurs partenaires (associations, mutuelles, administrations...) contribuant à ses missions par des activités et/ou prestations. Plus de cinquante associations sont fédérées dans la Région. Une convention existait déjà mais celle-ci a pour objectif son élargissement en assurant la complémentarité entre les offres de prestations avec l'université, en renforçant la qualité de la formation professionnelle des acteurs, en favorisant le développement de la recherche scientifique et en renforçant les activités de promotion de la santé et d'éducation pour la santé auprès des étudiants.

La question de la collaboration avec le service de documentation universitaire se pose quant à l'accès à certaines données scientifiques.

La convention est votée à l'unanimité.

5. Pédagogie

➤ Actions MOBIL 2015-2016

Piloté par la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP) et le Service des Etudes et des Formations (SEF), le MOBIL a vu cette année la mise en place de sa dernière phase et les premières certifications ont eu lieu. Le bilan du MOBIL est positif. Les étudiants se sont parfaitement appropriés ce dispositif qui consiste en la validation de 6 points au total pour la certification associée à la délivrance du diplôme de licence. Les actions les plus choisies sont: ateliers CV/lettres de candidature/entretiens, forum des métiers, UEO « sensibilisation au projet professionnel » et « sensibilisation aux métiers de l'enseignement », travail salarié. Le MOBIL a également permis aux étudiants de licence de suivre un ou des stages malgré la nouvelle loi beaucoup plus restrictive.

Tous les étudiants licenciés ont obtenu leur certificat, de nombreux étudiants ayant un nombre de points supérieur aux 6 points exigés. La majorité des actions 2014 sont reconduites. Nadine Imbault informe les membres de la commission de l'ajout de plusieurs actions proposées dans le cadre du dispositif «Clés de la réussite».

Les visites d'entreprises ne semblent pas toujours correspondre aux besoins et une réflexion est envisagée pour tenter de mieux adapter les offres aux besoins. Les filières de formation sont encouragées à faire des propositions à la MOIP.

- Présentation de l'évaluation des enseignements 2015-2016 par Lucie Fazilleau (Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants)

Lucie Fazilleau fait un rapide bilan de l'année 2014-2015. Le taux de participation des étudiants reste trop faible. Les délais d'envoi des bilans aux enseignants sont trop longs et dans certaines filières très peu d'enseignements ont été évalués depuis le début du contrat d'établissement.

Les objectifs pour cette année universitaire sont de mettre en place une procédure unique pour la licence et le master, de proposer un choix parmi les enseignements obligatoires et ceux qui n'ont jamais été évalués, afin d'éviter un trop grand nombre de questionnaires et de faire un retour plus rapide vers les enseignants. Dans un premier temps, le rapport des résultats sera envoyé aux enseignants puis une analyse qualitative et quantitative sera faite dans un second temps. La confidentialité des résultats reste préservée.

Pour le premier semestre, l'évaluation se fera avant les examens, entre le 9 novembre et le 18 décembre (exception faite de PolytechTours). La campagne dure 15 jours et les étudiants sont relancés par mail et par leurs enseignants.

Un mail informatif est envoyé à la communauté enseignante et un mail particulier sera adressé à chaque enseignant responsable de cours évalué.

Une page web a été créée sur le site de l'université notamment à destination des étudiants (rubrique formation). Le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) permet de personnaliser les questionnaires pour un traitement plus approfondi des résultats et un accompagnement individuel des enseignants.

La campagne d'évaluation est réalisée à chaque semestre.

- Présentation par Léa Héazard (Pôle de Production Pédagogique) :

Afin de soutenir les nouvelles initiatives en matière de Formation Ouverte et A Distance (FOAD) et de pratiques pédagogiques innovantes, s'appuyant sur l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE), différentes actions ont été lancées.

Ainsi, l'établissement propose désormais un modèle de rémunération des enseignants (voté en commission des moyens, CT et CA) accompagné d'une « charte » de l'enseignement à distance et un appel à projets a été lancé.

- *Charte Formation Ouverte à Distance (FOAD)*

L'objectif de cette charte est de préciser les modalités de fonctionnement de la FOAD dans notre établissement. Dans ce texte, sont précisés ce qu'on peut attendre du formateur, que ce soit le concepteur ou le tuteur, les conditions pour que l'apprenant réussisse sa formation et enfin, les engagements de l'université en terme de communication et de support technique.

Nadine Imbault soumet la charte au vote de la commission qui se prononce favorablement à l'unanimité.

- *Projets retenus dans le cadre de l'appel à projets numériques*

Afin d'encourager l'innovation pédagogique en développant l'intérêt des enseignants pour les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) et afin de contribuer à développer et homogénéiser les outils de création et de production des ressources numériques et de formation à distance, un appel à projets a été lancé en mai 2015.

L'appel à projets s'est déroulé en deux temps. Les candidats devaient d'abord adresser une lettre d'intention synthétisant leur projet en deux pages. Treize lettres ont été reçues en juin. 9 pré-projets ont été retenus avec une demande de fusion de 2 d'entre eux car ils avaient la même thématique. Au final, 4 projets ont été retenus sur 7 dossiers reçus. Un 5^{ème} projet a été retenu en partie puisqu'il est proposé de réaliser un «pilote».

1 - *Mise en place d'un master « MEEF Musique » à distance.* Ce projet est présenté par Olivier CARILLO (UFR Arts et Sciences humaines). Il propose de créer une FOAD diplômante pour le master MEEF Musique.

2 - *Création d'une unité d'enseignement hybride pour la licence de lettres (L1/L2) ;* Projet présenté par Cécile BOULAIRE (UFR Lettres et Langues) relatif à l'enseignement de la « **Littérature pour la jeunesse : initiation à l'analyse d'albums** » en L1 et L2. Ce cours existe déjà en présentiel et le but est de l'ouvrir à terme à la formation continue.

3 - *Création de deux vidéos courtes explicatives dessinées sur tableau blanc comme outil pédagogique en « lecture critique d'article médical » :* projet VEGA, présenté par Agnès CAILLE (UFR Médecine). La diffusion des vidéos s'accompagnerait d'un Questionnaire à Choix Multiples (QCM).

4 - « *Statistiques Online en Sciences et Santé (SOSS).* » Projet présenté par Clovis TAUBER (UFR Sciences pharmaceutiques) et Jérôme DEPAUW (UFR Sciences et Techniques). L'objectif est de créer un enseignement en ligne pour les étudiants de PACES et de L1 Sciences de la Vie. Le projet comporte un cours magistral (diaporamas sonorisés) et des exercices de type « quizz ». Cet enseignement pourra ensuite être ouvert à d'autres formations de l'université.

5 - *Création d'une UE « Food Open University »* Projet présenté par Marie-Pierre HORARD-HERBIN (UFR Arts et Sciences Humaines) et Christophe BRESSAC (UFR Sciences et Techniques). Il s'agit de proposer à distance différents modules traitant chacun un thème lié à l'alimentation. Il est décidé de réaliser un « pilote » cette année avec une UE hybride qui comporterait 15 h en présentiel et 5 h à distance.

- Présentation de la nouvelle version R'Pro par Estelle Landeau (Maison de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle).

La plate-forme a été créée en 2008. On dénombre 16 000 inscrits. Trois entrées sont possibles : les entreprises et recruteurs, les étudiants et diplômés, les enseignants et personnels BIATSS. La connexion est distincte de celle de l'ENT et nécessite donc la création d'un compte spécifique. Les possibilités d'accès sont également différentes selon les utilisateurs. R'Pro est un véritable espace d'échanges et de réseau.

- Service Universitaire de Formation Continue (SUFCO)
 - **Modifications des modalités de contrôle des connaissances**
 - D.A.E.U. (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)

Les DAEU A et B n'ayant pas les mêmes modalités de contrôle des connaissances et celles-ci étant différentes d'une session à l'autre, un alignement est proposé avec une répartition de 50 % en contrôle continu et 50 % en examen terminal pour les deux diplômes et pour les deux sessions. En l'absence de réglementation nationale, la commission souhaite un complément d'informations sur l'impact éventuel de ces modifications sur les résultats des stagiaires et sur les pratiques universitaires dans ce domaine.

Le vote sur cette modification est donc reporté à une date ultérieure.

- **U.F.R. Médecine**

- **Modifications des modalités de contrôle des connaissances (MCC)**

- Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (FASM)

Les modifications consistent dans le basculement de crédits ECTS entre plusieurs Unités d'Enseignement et une réécriture du texte des MCC.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

- **Modifications des maquettes des DU (Diplômes d'Université) et DIU (Diplôme Inter Universitaire)**

Les modifications consistent en la mise en conformité avec la loi sur la réglementation des stages.

- **Modifications des conditions d'inscription au DIU Médecine Manuelle - Osthéopathie**

Les internes peuvent désormais s'inscrire dès le 1^{er} semestre au lieu du 5^{ème} auparavant.

➤ **U.F.R. Sciences Pharmaceutiques**

- Création de la Licence Professionnelle Bio industries et Biotechnologies - « Contrôle et analyse des biomédicaments et biocosmétiques ».

Cette création s'inscrit dans le cadre de la mise en place du Biocube Institut. Il s'agit d'évaluer la qualité des biomédicaments et des biocosmétiques en phase de développement. Le public visé doit avoir le niveau bac +2 dans le domaine de la santé ou des sciences de la vie. L'enseignement se fera en alternance (4 semaines à l'université, 6 semaines en entreprise) sur une base de 20 semaines de cours et 28 semaines en entreprise. Le volume de formation proposé est de 600 heures dont 150 en projet tuteuré. Actuellement, 15 % des enseignements sont prévus pour être dispensés par des professionnels (hors projet tuteuré). Ce diplôme ouvert sur le plan national pourra accueillir une vingtaine d'étudiants.

La création de ce nouveau diplôme est votée à l'unanimité sous réserve de l'approbation par le conseil d'UFR des sciences pharmaceutiques.

➤ **I.U.T. TOURS**

- *Modification du Diplôme Universitaire Comptabilité et Gestion*

Ce diplôme, créé pour un public de formation continue, est élargi à la formation initiale afin de permettre aux étudiants issus de BTS ou de DUT d'y accéder.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

6. Vie de l'Etudiant

- *Modification de la composition de la commission F.S.D.I.E. formation « Aide aux projets »*

Deux nouveaux membres à titre consultatif sont proposés : un représentant du service culturel et le personnel chargé des relations avec les associations étudiantes au Bureau de la Vie Etudiante.

Cette modification est votée à l'unanimité.

- *Comptes rendus des commissions d'exonération du 23 septembre et du 15 octobre 2015.*

36 dossiers traités pour la commission du 23 septembre : 18 ont reçu un avis favorable, 4 un avis défavorable (2 pour précarité non avérée et 2 pour raisons de cursus). 11 dossiers étaient irrecevables et 3 dossiers n'ont pas été présentés suite à l'attribution d'une bourse sur critères sociaux. Le montant des exonérations accordées s'élève à 4 026 €.

46 dossiers traités pour la commission du 15 octobre : 25 ont reçu un avis favorable, 9 un avis défavorable (8 pour précarité non avérée et 1 pour raisons de cursus), 5 dossiers étaient irrecevables et 7 dossiers n'ont pas été présentés suite à l'attribution d'une bourse sur critères sociaux et/ou d'une allocation annuelle. Le montant des exonérations accordées s'élève à 9 795 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.